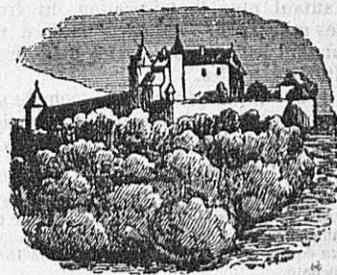




# LA GRUYÈRE



**Journal indépendant, politique et agricole**

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 11<sup>50</sup> (d. j. f. 14<sup>h</sup>) 15<sup>25</sup> 20<sup>07</sup>. BULLE, dép. 6<sup>15</sup> 9<sup>50</sup> (10<sup>12</sup>) 13<sup>05</sup> 17<sup>50</sup>

**ABONNEMENTS**

Suisse 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.—  
Etranger 1 an » 10.—  
» 6 mois » 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

**ANNONCES**

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

**La Suisse en 1925.**

I. L'horizon en dehors et au dedans des frontières reste chargé, les pays voisins ont de la peine, malgré les accords de Locarno, à retrouver leur stabilité matérielle et politique. Chez nous, la vie coûte encore 65 % plus cher qu'en 1914, l'industrie suisse, qui est plutôt une industrie de luxe, se débat contre deux adversaires redoutables: le change et les tarifs douaniers prohibitifs. Une branche essentielle de la Suisse orientale et qui connaît des jours de haute prospérité, la broderie, lutte encore contre un troisième adversaire: les caprices de la mode. Telles sont les constatations qui s'imposent au début de la nouvelle année.

Sans doute, il y a quelques compensations du côté agricole. Les foins furent abondants et de bonne qualité; les moissons ont été très satisfaisantes. En revanche, la récolte des fruits fut déficitaire, et l'apiculture compte 1925 comme année maigre. On peut, au pis aller, passer expédient sur ces deux branches de production. Mais la fièvre aphéteuse, qui encore et toujours nous est amenée par le bétail étranger, a exercé ses ravages au moment le plus critique, celui de la montée aux alpages. Quant au vignoble, cet enfant chéri, mais combien délicat, des populations ayant le privilège d'occuper les parties les moins rudes de notre territoire, — quant au vignoble, il a fait de lamentables vendanges, qui allongent une série déjà veine.

Aussi, tant à l'égard des agriculteurs atteints par l'épidémie de leur cheptel vivant, qu'à celui des vigneronnes, a-t-il fallu organiser une action fédérale de secours.

Cela n'est pas très rose. La crise économique exige des travailleurs de la ville et des champs un travail sans relâche, une ingéniosité et un esprit d'économie. Et pourtant il semble qu'une légère, oh bien légère, détente se produise: le taux d'escompte fléchit, les recettes des chemins de fer, postes et douanes montrent quelque augmentation. L'hôtellerie, atteinte dans ses œuvres vives par la crise mondiale, n'a pas fait une mauvaise saison. Elle subit naturellement le contre-coup d'un décembre doux et pluvieux, — alors que novembre semblait lui garantir la température nécessaire aux sports d'hiver.

La Suisse est la première démocratie du monde. Ceux qui seraient tentés de l'oublier ont été rappelés à la réalité par l'intensité de notre vie publique en 1925. Les citoyens ont été appelés quatre fois aux urnes. Dans trois scrutins, la campagne fut intense.

A une majorité de plus de 100.000 voix, et par 16 Etats, était repoussée une initiative dite Rothenberger, dont l'adoption eût eu pour conséquence de prolonger la durée de l'impôt fédéral de guerre et d'introduire par voie détournée l'impôt direct fédéral, ce qui aurait signifié la fin de l'indépendance financière des cantons. Chose intéressante: sur 7 1/2 Etats s'étant prononcés en 1918 pour l'institution d'un impôt direct fédéral, 4 1/2 (Berne, Argovie, Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh. Ext.) passèrent cette fois du côté de la majorité.

En octobre, le jour même des élections fédérales, par 120.000 voix de majorité et 18 Etats 1/2, la Confédération se voyait octroyer le droit de légiférer sur l'établissement des étrangers.

Puis en décembre, par 400.000 voix contre 200.000 et 16 1/2 Etats, le peuple adop-

taut un article constitutionnel instituant une assurance vieillesse, survivants et invalidité. La mise en œuvre exigera une refonte du régime des tabacs et des boissons distillées, ainsi qu'un impôt fédéral sur la bière.

Les élections fédérales ont ramené à Berne une majorité solide se rattachant aux partis de l'ordre. En effet, sur 198 députés au Conseil national, les socialistes en comptent 49 et les communistes 3.

L'activité des Chambres fédérales a été grande, et les sessions longues. L'exercice d'un mandat parlementaire devient de plus en plus réservé à des professionnels de la politique. Les députés à activité indépendante ne seront bientôt plus en mesure de pouvoir siéger à Berne, sans y sacrifier leur métier.

Le compromis d'arbitrage sur l'épineuse question des zones a été approuvé. La Suisse et la France soumettront donc le procès à la Cour permanente de justice internationale à La Haye. Ainsi sera réglé, par la voie du droit, un litige, qui, en d'autres temps, n'aurait pu être tranché que par la force. Des traités généraux d'arbitrage ont été passés avec d'importants Etats voisins et, pour rester dans le domaine du droit international, signalons la création de légations à Belgrade et Athènes.

Le président ayant départagé les voix après appel nominal, le Conseil national décida, à la suite d'un débat passionné, que le délai de cinq ans donné aux Kursaals pour supprimer leurs jeux partait du 21 mars 1920, date de la votation populaire. La moitié du conseil estimait que ce délai courait du 16 avril 1921, date à laquelle l'Assemblée fédérale avait homologué le verdict souverain. Le Conseil des Etats avait accordé le sursis. Tranchant une situation contradictoire, le Conseil fédéral s'est prononcé dans le sens du National. Cette décision cause un grand préjudice à quelques-unes de nos stations d'étrangers, où, par surcroît, les jeux ne constituaient aucun danger pour la moralité publique. C'est une perte dont pâtiront la vie musicale et les institutions charitables.

Une nouvelle loi sur la chasse est entrée en vigueur sans referendum.

Le projet sur les naturalisations continue à faire l'objet d'assez profondes divergences entre les deux Conseils. Comme il s'agit d'une révision constitutionnelle, il est prudent de ne pas se bercer de trop d'illusions sur son sort final.

Ont été abrogées les dispositions extraordinaires sur la protection des locataires. Les dernières réglementations disparaîtront en octobre 1926. Les Chambres ont lié leur décision à un postulat demandant l'introduction, dans le Code des obligations, de clauses protectrices en cas de pénurie extraordinaire de logements. Le Conseil national a ajouté un second postulat relatif à l'octroi de prêts hypothécaires en 2<sup>me</sup> rang pour la constructions de logements.

Les questions d'hygiène morale ont aussi occupé le législateur. Il a voté une loi réprimant la traite des femmes et des enfants et les publications obscènes. Cette loi était indispensable à l'application de la récente convention internationale sur la matière.

H. L.

**Les langues et les religions en Suisse.**

Sur les 3.880.320 habitants de la Suisse, 2.750.882 (le 70,9 %) parlent l'allemand, 824.060 (le 21,2 %) le français,

238.642 (le 6,2 %) l'italien, 42.842 (le 1,1 %) le romanche, 23.894 (le 0,6 %) une autre langue. Ces chiffres sont ceux du recensement de 1920.

Des 2.750.882 habitants parlant l'allemand, 2.540.361 sont suisses et 210.521 étrangers; des 824.060 francophones, 753.384 sont suisses et 70.676 étrangers; des 238.642 italophones, 138.216 sont suisses et 100.426 étrangers; des 42.842 habitants parlant le romanche, 41.912 sont suisses et 930 étrangers; parmi les personnes parlant une autre langue, il y a 4062 Suisses et 19.832 étrangers.

Comparativement aux résultats des recensements de 1888, 1900 et 1910, le nombre absolu relatif à chaque groupe linguistique a augmenté, d'un recensement à l'autre, à l'exception de celui du groupe de la langue italienne qui, depuis le recensement de 1910 seulement, a diminué, passant de 302.578 à 238.642. Les germanophones ont, de 1888 à 1920, passé de 2.082.855 à 2.750.882, les francophones de 634.855 à 824.060, les italophones de 155 mille 130 à 238.642, les romanches de 38 mille 357 à 42.842, les personnes parlant une autre langue de 6557 à 23.894.

L'augmentation a été variable pour chaque groupe. La population de langue allemande, qui représentait en 1888 le 71,4 % de la population totale, ne représente plus en 1920 que le 70,9 %. Celle de langue française passe de 21,8 % à 21,2 % et celle de langue romanche de 1,3 % à 1,1 % pour mille, tandis que le groupe des personnes de langue italienne, malgré son recul de 1910 à 1920, s'est élevé de 5,3 % en 1888 à 6,2 % en 1920 et celui des personnes de langue étrangère de 2 % à 2,6 % pour mille. Ce dernier groupe, malgré la diminution de l'élément étranger dans la dernière décennie, a augmenté de 23.031 en 1910 à 23.894 en 1920 à cause d'une augmentation des Suisses parlant une langue étrangère. Tandis que 1809 Suisses avaient une langue étrangère comme langue maternelle en 1910, on en compte 4062 en 1920, alors que les étrangers parlant une langue étrangère ont passé de 21.222 à 19 mille 832.

En 1920 toujours, on a recensé en Suisse 2.230.597 protestants (le 57,5 % de la population); 1.585.311 catholiques (le 40,9 pour mille); 20.979 israélites (le 5,5 %); 43.433 adhérents d'autre confession ou de confession inconnue (le 1,1 %).

Dans le groupe protestants, on a fait figurer les sous-groupes et sectes suivants (les nombres entre parenthèses indiquent le nombre des Suisses et celui des étrangers):

Luthériens (251; 426); Eglise anglicane (80; 362); Presbytériens (2; 19).  
Eglises libres (470; 46). Moraves (68; 15). Arméniens (19; 8). Unitaires (5; 7). Non conformistes anglais (10; 14).

Communauté évangélique (336; 44). Méthodistes (1828; 152). Baptistes (1434; 131). Mennonites (3423; 137). Anabaptistes (409; 8). Adventistes (1212; 228). Irvingiens apostoliques (1523; 200). Darbyistes (129; 2). Armée du salut (1025; 150). Etudiants de la Bible (443; 60). Scientistes (638; 134). Théosophes (42; 24). Nazaréens (121; 24). Coeurs purs (12; 1). Frères de Tannenthal (4; 0). Pentecôtistes (59; 7). Alexandristes (0; 1). Suisses dissidents (701; 164). Néo-apostoliques (2595; 467). Antoniens (72; 1). Mormons (503; 79). Vaudois du Piémont (8; 3). Anthroposophes (10; 2). Nouvelle Eglise, adeptes de

Swedenborg (9; 2). Quakers (4; 11). Autres sectes protestantes (227; 17).

L'effectif très faible indiqué ci-dessus pour les darbyistes ou pour l'Armée du salut, par exemple, montre qu'un grand nombre de membres des groupes dissidents religieux s'abstiennent de préciser, dans leur feuille de recensement, à quel conventicule ils se rattachent.

Parmi les adeptes d'autres professions, on relève, pour les Eglises orientales orthodoxes, 530 Suisses (?) et 3088 étrangers, 28 bouddhistes suisses et 75 étrangers, 18 mahométans suisses et 372 étrangers, 2640 athées suisses et 714 étrangers, 2375 non baptisés suisses (ou sans indication suffisante) et 692 étrangers.

**NOUVELLES SUISSES**

**Recensement de la monnaie.** — Le Conseil fédéral a décidé de faire procéder à un recensement de la monnaie, le 28 février, dans toutes les caisses publiques de la Suisse. De semblables enquêtes ont déjà été faites précédemment. C'est le bureau de statistique fédéral qui sera chargé de ce travail.

**Dîner diplomatique.** — Le dîner que le Conseil fédéral offre chaque année aux diplomates accrédités à Berne aura lieu le 30 janvier à l'Hôtel Bellevue.

**Votation sur les assurances.** — Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'homologuer les résultats définitifs de la votation du 6 décembre dernier sur les assurances sociales. Les articles 34 quater et 41 ter à introduire dans la Constitution fédérale ont été acceptés par 410.988 oui, contre 217.483 non, puis par 15 cantons et 3 demi-cantons contre 4 cantons et 3 demi-cantons. Aucune réclamation n'a été présentée.

**Le sucre suisse.** — Les résultats généraux des travaux opérés dans la sucrerie d'Aarberg montrent que 430.000 quintaux de betteraves ont été utilisés, l'année dernière, pour la production du sucre. La teneur en sucre de la récolte, tant au point de vue de la qualité que de la quantité, est considérée comme fort bonne.

**La diminution des naissances en Suisse.** — Les statistiques signalent un recul de la natalité dans notre pays, recul qui se manifeste non seulement dans les cantons urbains, mais aussi dans les cantons agricoles.

L'excédent des naissances est de 8,8 pour 1000 dans les cantons de Lucerne et Bâle-Campagne, 8,5 en Argovie, 7,9 à Berne, 7,4 dans les Grisons, 6,3 à Schaffhouse, 5,8 en Thurgovie. A Genève, le nombre des décès dépasse annuellement de près de 500 celui des naissances. En Suisse, l'excédent de naissances ne dépasse que fort peu ceux de la Belgique, de l'Autriche et de la France, pays qui présentent le chiffre minimum sur les 32 pays compris dans l'enquête.

**Est-ce une crise laitière?** — Les renseignements rassemblés au sujet de la production du lait montrent qu'elle est extrêmement forte partout de sorte que les villes n'ont plus à requérir très loin les quantités nécessaires à leur approvisionnement. Un grand nombre de fromageries qui livraient du lait pour la consommation, en hiver, sont obligées de procéder à la fabrication. D'autre part, on estime que la forte baisse du prix du beurre va provoquer

signait les flots; précaution. autre, ils se mit sur le cordage. mot de sauvetage. judicieusement s l'embarcation, arguée. le terrible élé-

nt démontée, les itaient les unes elles menaçaient tir la frêle em-

s étaient énergi- le sang-froid. t avec le danger, n minute. la barre, Louis leurs muscles, ace, puisant dans ité la force né- leur terrible ad- s victimes. mot disparaissait me profond, puis soulevé par d'é- es couvrant d'é-

ndant de la som- gardien-chef et, ndre compte de navire. (A suivre.)

vos enfants  
ire  
ÉRIEN  
tuitement  
ant Fr. 5.—  
3087

Bulle.  
et enfants;  
50 à fr. 35.

ouce. —  
d choix.  
0, 5.50, 8.25, etc.  
ou fantaisie,  
80, etc.  
(pour dames).  
r. 22.80, 24.50,

ours, fourrés ou  
Casquettes.

ne de BROC

E DE BOIS

OUSSION.

amune de BROC  
e, par voie de soumis-  
180 m<sup>3</sup> de billes  
s, situés à port de char,  
vres et derrière  
hes.

issions sont à adresser  
au Bureau communal  
ation Soumission pour  
lundi 11 janvier  
avant heures du soir.  
r les bois et tout autre  
ent, s'adresser à M.  
RRAS, forestier com-  
3183

24 décembre 1925.  
3:  
crétariat communal.

ONNEZ-VOUS  
LA GRUYÈRE

d'autant plus la fabrication du fromage. Les milieux de l'industrie laitière ne paraissent pas attendre grand bien des conditions actuelles.

D'une façon générale, on compte avec la possibilité d'une baisse de prix, mais tout dépendra du développement de l'exportation du fromage.

**VAUD. — De Lausanne à Palézieux en train électrique.** — On compte que le tronçon Lausanne-Palézieux de la ligne Lausanne-Berne sera équipé électriquement à partir du 15 février prochain.

**TESSIN. — Pincé au bon moment.** — Au moment de franchir la frontière italienne, l'employé de commerce Weber, de Zurich, a été arrêté par un gendarme suisse, étant poursuivi par les autorités zurichoises, pour escroquerie d'une somme de 5000 fr.

**BALE. — Le coup du chèque postal.** — La police baloise vient d'arrêter un jeune homme, auteur d'un vol de 500 fr., au détriment d'une femme qui venait de prélever cette somme au compte de chèques postaux à Bâle. La police a pu établir que ce jeune homme était également l'auteur d'un vol de 500 fr. commis au détriment d'une jeune fille qui venait de retirer cette somme au guichet des chèques à la poste centrale de Berne, et de plusieurs autres vols dans les postes de Berne et Zurich.

**ZURICH. — Un philanthrope.** — M. Théodore Kuhn, propriétaire de la fabrique d'organes de Mannerdorf, décédé au mois d'octobre dernier, a fait un legs de 10.000 francs dont le produit sera utilisé pour permettre aux enfants de pauvres gens de Mannerdorf d'apprendre une profession ou pour leur faciliter les études. En outre une somme totale de 20.000 francs a été léguée à différents établissements d'utilité publique. Les collaborateurs et ouvriers de la fabrique ont tous reçu des sommes d'argent dont l'importance variait suivant les années de service.

**ARGOVIE. — Glissement menaçant.** — On mande de Laufenbourg qu'en raison du temps pluvieux persistant, une étendue de terrain de 20 à 30 hectares, comprenant des vergers et des champs, à Schimberg près d'Iffenthal, où, l'an dernier déjà, des glissements de terrain avaient été constatés, a opéré un mouvement glissant dans la direction du village.

La nouvelle voie de communication conduisant à Sulz a complètement disparu sur une longue étendue. Les éboulements étant intermittents, les efforts de la population demeurent vains.

On craint que le glissement progressif, quoique lent, ne menace le village lui-même. On a constaté des crevasse à une centaine de mètres de celui-ci de même que sur le versant du Frickberg, où des travaux de drainage avaient cependant été exécutés l'an dernier.

## A L'ÉTRANGER

### ITALIE

#### La reine-mère est décédée.

La reine-mère est morte lundi matin peu après 11 heures, assistée par le roi, la reine et le prince héritier.

La reine-mère Marguerite d'Italie, était née princesse de Savoie-Gênes, le 20 novembre 1851, à Turin. Elle épousa dans cette ville, le 22 avril 1868, son cousin Humbert, prince de Piémont, puis roi d'Italie en 1878, sous le nom d'Humbert I<sup>er</sup>, assassiné à Monza le 29 juillet 1900, d'un coup de revolver par l'anarchiste Gaetano Bresci.

#### La reine-mère sera inhumée à Rome.

Les obsèques auront lieu à Rome le 11 janvier. La dépouille mortelle sera inhumée au Panthéon où elle a été déposée.

Il a été décidé que le deuil sera de cent quatre-vingt jours à dater du 4 janvier.

#### Les condoléances du Conseil fédéral.

Dès la réception de la nouvelle de la mort de la reine-mère Marguerite, le président de la Confédération a exprimé télégraphiquement au roi d'Italie les condoléances du Conseil fédéral.

Le ministre de Suisse à Rome a été en outre chargé de transmettre les condoléances du Conseil fédéral au gouvernement italien.

## FRIBOURG

**Fièvre aphteuse.** — Voici les principales dispositions prises par le Conseil d'Etat pour l'attribution de 950.000 francs destinés aux victimes de la fièvre aphteuse :

Article premier. — Un montant de 900.000 francs est affecté aux dépenses nécessitées par la lutte contre l'épizootie de fièvre aphteuse en 1925. Là-dessus sera d'abord prélevée la somme nécessaire au paiement de toutes les dépenses incombant à la police sanitaire et à la caisse cantonale d'assurance du bétail, à teneur de la législation, soit la somme de 800.000 francs.

Art. 2. — Le solde disponible, d'un montant approximatif de 300.000 fr., sera attribué comme action de secours extraordinaire aux agriculteurs lésés par la maladie, ainsi qu'aux communes et particuliers mis à contribution dans la circonstance. Il servira à payer :

#### 1. Aux propriétaires du bétail aphteux du canton :

a) Une augmentation de 5 % de l'indemnité sur la perte du bétail abattu d'office ou qui a dû être

abattu ou a péri des suites de la maladie, 50.000 fr.

b) La moitié de la perte de lait résultant de l'abatage d'office de tout le bétail, ou de la maladie des vaches dans les troupeaux infectés, 115.000 fr.

c) Une indemnité pour la garde du bétail aphteux durant huit mois, 115.000 fr.

d) Une indemnité pour la perte du petit bétail et du jeune bétail non assuré, ainsi qu'une allocation aux gardes-génisses ayant eu leurs chèvres atteintes par la maladie, 10.000 fr.

#### 2. Aux communes :

Pour elles-mêmes, la moitié des frais de surveillance et de ravitaillement et, pour les particuliers, la moitié des frais de transports par camion des animaux à l'occasion de la descente du bétail, de l'alpage, 10.000 fr.

Art. 3. — L'indemnité afférente aux pertes de lait ne peut être accordée que pour le bétail qui a été atteint par la fièvre aphteuse. Elle est fixée :

a) Pour les propriétaires dont le bétail a été abattu d'office, au 50 % de la valeur représentative de la perte de lait pendant la durée d'un mois estimée à 40 fr. par vache, en moyenne ;

b) Pour les teneurs de montagne, au 50 % de la perte subie du même fait que pendant la durée de deux mois, calculée à raison de 27 ct. le litre pour une production journalière évaluée à 10 litres en juillet, 8 litres en août et 6 litres en septembre et octobre.

Cette indemnité sera payée aux teneurs de troupeaux, qui devront s'entendre à cet égard avec les propriétaires des vaches louées.

Art. 4. — L'indemnité pour la garde des animaux aphteux est fixée à 30 fr. par tête de gros bétail et à 10 fr. par chèvre ou mouton. Elle ne peut être payée que pour les animaux encore vivants au 20 décembre 1925.

Art. 5. — L'indemnité pour la perte du petit bétail et du jeune bétail non assuré est fixée à 100 fr. par veau, 50 fr. par chèvre ou mouton et à 30 fr. par porc. Elle ne sera attribuée qu'aux propriétaires dont les animaux ont péri à l'alpage avant le 1<sup>er</sup> octobre 1925.

Art. 6. — L'indemnité à allouer pour perte de lait aux gardes-génisses qui possédaient eux-mêmes des chèvres à la montagne est fixée à 200 fr. pour les animaux atteints en juillet, 150 fr. pour les animaux atteints en août et à 100 fr. pour les animaux frappés en septembre.

Art. 7. — Le remboursement de la moitié des frais de transport des animaux à l'occasion de la descente du bétail à l'alpage ne peut avoir lieu que si le propriétaire a dû déboursier de l'argent pour effectuer ce transport. Le propriétaire n'a droit à aucune indemnité pour ses propres charrois.

Art. 8. — L'augmentation de 5 % de l'indemnité due pour l'abatage de tout le bétail sera payée d'office, sans autre formalité, par la caisse cantonale d'assurance, au vu des procès verbaux d'abatage qui sont déjà entre ses mains.

Pour les autres indemnités à payer, les propriétaires intéressés devront, avec le concours de l'inspecteur du bétail, remplir un formulaire, le signer, puis en faire attester l'exactitude par l'autorité communale et le transmettre ensuite à la préfecture.

#### Chez les radicaux broyards.

Nos amis radicaux de la Broye ont eu leur soirée-choucroute annuelle mercredi soir, jour des Rois.

Cette réunion démocratique a réuni quelques centaines de citoyens. Bien à regret, une cause indépendante de notre volonté nous a empêchés d'y participer. Il nous suffira de reproduire les lignes suivantes tirées de l'*Indépendant*, pour donner à nos lecteurs une idée de la belle réussite de cette fête de nos amis de la plaine :

La tradition se continue et se renouvelle, les soirées annuelles de nos amis broyards ont de plus en plus de vogue et de succès. Elles commencent, il y a trois ans, à l'Hôtel Bellevue, pour se poursuivre au Casino. Celle d'hier soir fut une manifestation particulièrement brillante. On enregistra 450 entrées et toute la salle était bondée : couloir, corridor, scène même ne pouvaient pas contenir tous les libéraux venus d'Estavayer et surtout de la campagne.

Parmi les notabilités, nous avons noté la présence de MM. Bartsch, président du Grand Conseil ; Buchs, conseiller d'Etat ; les députés Ellgass, Pochon et Quillet ; de MM. Bonny et Ansermet, conseillers communaux à Estavayer ; de M. le docteur Thurler ; de M. Duruz, à Serrières ; des représentants de l'Association démocratique de la Sarine et du Cercle littéraire et de commerce de Fribourg. La plupart des villages de la Broye avaient leurs représentants, venus même de très loin, et rentrés chez eux, comme il convenait, très tard.

La soirée fut bien fournie : partie oratoire et productions artistiques.

M. Louis Ellgass, député, salua, au début de la séance, les invités et toutes les personnes présentes. Il adressa à Mme Laurent Sansonnens, les remerciements du comité d'organisation pour toute la peine qu'elle s'est donnée pour les mises en scène et les délicieuses productions musicales qui furent exécutées. Il donna connaissance des télégrammes de M. le député Gross et du Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Puis le chœur des papillons mit tout le monde en fête.

M. le conseiller d'Etat Buchs, en un discours fort galant, dit toute sa satisfaction de se trouver en présence d'une assemblée si nombreuse. Il fit une revue politique des événements passés l'an dernier et de ceux qui nous attendent en 1926. Les électeurs broyards ont fourni un bel effort, ce qui nous a permis d'affermir notre situation. L'orateur est heureux de faire acclamer notre distingué président du Grand Conseil, M. Bartsch, et notre ami de tous les jours, M. le docteur Thurler.

L'assemblée leur fait une ovation. M. Bartsch monte alors sur la scène. Il rend

hommage à tous les broyards qui ont lutté, jadis, pour les idées qui nous sont chères. Il rappelle la mémoire de M. Marmier, l'ardent collaborateur de M. Biemann à la rédaction du « Confédéré ». Il félicite les organisateurs de la soirée d'avoir su allier l'art et la politique. En notre époque de matérialisme, il est bon de rehausser les esprits et de cultiver les qualités spirituelles qui font les peuples grands et prospères.

Aussitôt après ces excellentes paroles, on entendit une production de piano et de hautbois de Mlle Blöchle et de M. Blöchle, fils. Ce fut un vrai régal. Des gymnastes, bien en forme, exécutèrent un match de simili-boxe. C'était réussi.

Puis quatre comédiens vinrent nous entretenir des difficultés qui surgirent au domicile de « Mme Grognonard ». Elles jouèrent à ravir. Citons Mlles Marguerite Blöchle, Bonny, sœurs, Herren et Marmier.

Une comédie, jouée à la perfection par des amateurs, fut écoutée avec une attention soutenue. Elle avait pour titre : « Trois soupirants ». Les actrices, Mlles Henriette, Jeannette et Joséphine Bonny furent exquises de grâce. MM. Henri Marmier, J. Michel, Albert Jossron et Paul Moser ont tenu leurs rôles comme des professionnels. Les uns et les autres recueillirent les applaudissements unanimes.

Deux comiques mirent les spectateurs en joie, MM. Louis Pecora et Gérard Ellgass. Pecora, le clown et Ellgass, la miss anglaise, ont déchaîné le fou-rire.

Nous nous en voudrions de ne pas citer les noms de MM. Raymond Berchier et Gustave Pillonnel qui donnèrent des productions musicales de choix.

Nous aurions encore beaucoup de félicitations à débiter, mais ces lignes s'allongent. A tous nous disons un grand merci. Ce que nous avons oublié trouvent ici l'expression de nos remerciements sincères pour l'agréable soirée passée au Casino le 6 janvier.

**Société helvétique des Sciences naturelles.** — Cette société tiendra sa 107<sup>me</sup> assemblée générale à Fribourg du 1<sup>er</sup> au 5 août 1926, sous la présidence du prof. Dr. Bays, de la Faculté des sciences de Fribourg.

Le nombre des sections est actuellement de 7 : la société géologique, fondée en 1832 ; la société botanique, fondée en 1890 ; la société zoologique, fondée en 1894 ; la société de chimie, 1908 ; la société de physique, 1908 ; la société de mathématique, 1910 ; la société de entomologie qui remonte à 1858, mais n'a demandé son admission qu'en 1913.

**Cercle fribourgeois de Genève.** — Le Cercle fribourgeois de Genève a renouvelé comme suit son comité pour l'année 1925-1926 :

Président : Dr Fragnière Gustave, réélu par acclamations ;  
Vice-président : Joye Charles ;  
Secrétaire : Liard Ferdinand ;  
Vice-secrétaire : Coehard Jules ;  
Trésorier : Moullet Amédée ;  
Vice-trésorier : Pasquier Auguste ;  
Archiviste : Pantillon Eugène ;  
Membres adjoints : Habis Joseph, Mauron Emile, Rquiller Alexis et Robadey Adolphe.  
Local : Hôtel du Jura, 25, Rue de Chantepoulet.

**Noël au Cercle fribourgeois de Genève.** — Saint-Nicolas ! Chalende ! Lequel choisir ? Peu importe, puisque tous deux vous apportez de la joie à chacun ; puisque tous deux vous faites accourir petits et grands autour du sapin enrubanné d'argent illuminé de mille feux. Ah ! nous l'avons bien vu ce dimanche 20 décembre où vous avez daigné rendre visite aux fribourgeois de Genève. La salle était pleine à en craquer et ce fut au milieu du plus bel enthousiasme que se déroula la cérémonie annuelle de l'Arbre de Noël.

La chorale du Cercle, dirigée avec maestria par Monsieur Hertig, exécuta fort bien, *L'Hymne à la Nuit*, de Rameau. *A la Nuit*, de Bethoven et enfin *Le beau Danube*, de Strauss. Applaudies à souhait, ces productions firent bien voir que si les fribourgeois sont chanteurs, ils le restent même à Genève. Ensuite, Mlle Beaud nous dit de sa jolie voix fraîche deux ravissants morceaux. Puis Mlle Davet charma un instant l'auditoire en exécutant une pièce pour piano. A son tour, Mlle Murith chanta l'air de *Mimi*, de la *Vie de Bohème* et détailla fort bien un air de la *Tosca* ; enfin nous n'oublierons pas de mentionner le délicieux *Noël des Mésanges*, qu'elle interpréta admirablement. Puis ce fut Monsieur Burkhardt qui, de sa voix chaude et vibrante, lança un *Noël* de Gounod. Tous ces chants étaient accompagnés par Mlle Anne Morand, professeur, qui le fit avec sa distinction habituelle. Monsieur Margueron, comique, fit rire les assistants par ses réclames.

Peu à peu, l'arbre s'alluma, il reluit, étincelle ; à ce moment, M. A. Rouiller, le très dévoué président de la Chorale, entonne : *Minuit, Chrétiens*. Allons, fri-

bourgeois de Genève, debout pour recevoir Chalande, car le voici qui s'avance avec sa hotte pleine de cornets rebondis et ses gronderies habituelles. Mais il a beau réprimander, Chalande n'effraie pas les enfants et pas mal d'entre eux poussent la crânerie jusqu'à venir chanter ou réciter quelque charmante chose à ce bonhomme Noël qui traverse les temps sans vieillir et sans se lasser.

« Adieu, bon Papa Chalande » disent les petits ; Bon ! ah ! oui, il le fut, Dieu, que de jouets, que de bonbons ! que de gaieté et de joie ! Il y en eut pour tous !

Et maintenant, l'arbre s'éteint, Chalande est parti, et les fribourgeois de Genève emportent avec eux le souvenir de cette bonne soirée et l'espoir du retour certain de Chalande et, qui sait, peut-être de Saint-Nicolas.

## GRUYÈRE

**Nécrologie.** — C'est au milieu d'une foule imposante qu'eut lieu ce matin l'ensevelissement de Madame Vve Marie Bæriswyl, dont nous avons annoncé le décès mardi.

Il y a quinze ans ce mois-ci que M<sup>me</sup> Bæriswyl avait eu la douleur de perdre son mari, M. X. Bæriswyl, alors directeur du Crédit Gruyérien. A cette époque, la défunte desservait déjà, depuis six ans, le Café Gruyérien, anciennement café Duvilleard, devenu la propriété du Crédit Gruyérien. Plongée dans le deuil et privée de son principal soutien, mais armée de ce courage invincible que procure l'amour maternel, M<sup>me</sup> Bæriswyl put, grâce à son savoir-faire, à son affabilité, assurer la desservance du café Gruyérien. Beaucoup de monde, à Bulle et à la campagne, connaissait cette bonne personne qu'était M<sup>me</sup> Bæriswyl. Aussi, la nouvelle de sa mort si prématurée a-t-elle causé une émotion douloureuse auprès de tous ceux qui ont eu l'occasion de l'apprécier.

On conçoit la douleur des siens qui viennent de perdre une mère dont le dévouement fut toujours sans bornes. Que nos vives sympathies soient pour eux un baume sur la plaie douloureuse que leur cause ce deuil, et qu'ils veuillent bien agréer nos condoléances bien sincères.

Perdre un fils en qui elle a fondé les plus belles espérances est pour une mère une douleur difficile à concevoir. C'est pourtant le fait qui vient de se produire dans l'honorable famille de Madame Vve Marie Morand-Pillet, à La Tour-de-Trême. Après quelques jours d'une terrible maladie, la mort vient de lui ravir, dans sa trente-et-unième année, ce brave fils et frère qu'était M. Henri Morand, jeune homme sympathique s'il en fut et qui ne connut que des amis.

Définir la carrière méritoire de ce jeune homme serait consacrer un bel éloge à ses qualités de cœur et de travail. Au milieu des siens comme au dehors, Henri Morand fut un modèle de jeune homme.

Ami de tout ce qui contribue à rehausser les belles causes ici-bas, le défunt était un fervent adepte de la musique et du chant ; il faisait partie de la Chorale et de la Société de chant religieux ; il était un des membres fondateurs de la nouvelle et vaillante société de musique de La Tour-de-Trême.

Le souvenir d'Henri Morand restera ineffaçable auprès de tous ceux qui le pleurent.

Nous présentons à Mme Morand, à ses enfants, ainsi qu'aux familles parentes, nos vives sympathies et nos condoléances émuës.

#### Apprentis pour les C. F. F.

Un certain nombre d'apprentis pour le service des gares seront engagés au printemps 1926. Les conditions d'admission sont : Nationalité suisse ; âge au 30 avril 1926 : 17 à 25 ans. Santé parfaite, en particulier ouïe, vue et sens des couleurs normaux. Bonne instruction, connaissance de deux langues nationales au moins. Les candidats devront subir un examen pédagogique. Ils devront faire leurs offres de service d'ici au 15 janvier 1926 à l'une des directions d'arrondissement à Lausanne, Lucerne ou Zurich, par lettre autographe, contenant brièvement leur biographie. Ils doivent y joindre leurs certificats de naissance ou leur acte d'origine, un certificat de bonne mœurs et tous les autres certificats nécessaires pour donner une idée complète de leur instruction et de leurs occupations antérieures.

**Foire de janvier.** — Foire assez bonne, si l'on tient compte de l'importance que revêt habituellement cette journée. La

participati  
breuse.  
Les prix  
à un bon  
ventes.  
169 tête  
de foire. L  
1600 franc  
Comme  
qui trou  
1 fr. 20 à  
de 1 fr. 50  
vres estim  
gras, offer  
258 porce  
40 et 80 l  
Il y a va  
grande di  
prix des o  
On les pa  
douzaine.  
**Expos**  
**de la S**  
**mens.**  
premier  
Champion  
américain  
Nos sin  
**Dans**  
écrit :  
La Cav  
pour dim  
salle de l  
lière agr  
d'une cha  
L'idée de  
très nomb  
mais com  
cette soci  
ses difficu  
le costum  
las ! Une  
soutenons  
cales ; t  
pendant é  
Donc, r  
tel de Vil  
car la soi  
La Cavili  
riche pav  
contenter  
**Soiré**  
jours sou  
philanthr  
main au p  
en toutes  
secours n  
ciété qui  
de la m  
cause aur  
moigner  
SAM  
DIM  
Grand  
Soir  
So  
Nombre  
BROU  
Bureau  
CO  
de la S  
Au  
Les  
Com  
PRIX DES

participation des campagnards fut nom breuse.

Les prix du gros bétail se sont maintenus à un bon niveau et nombreuses furent les ventes.

169 têtes furent amenées sur le champ de foire. Les prix oscillaient entre 1100 à 1600 francs.

Comme petit bétail, on comptait 36 veaux, qui trouvèrent preneurs dans les prix de 1 fr. 20 à 2 fr. le kilo; 6 moutons vendus de 1 fr. 50 à 1 fr. 60 le même poids; 2 chèvres estimées de 50 à 60 fr. pièce; 11 porcs gras, offerts de 1 fr. 80 à 2 fr. le kilo, et 258 porcelets, dont les prix variaient entre 40 et 80 francs pièce.

Il y avait, sur la place de la Promenade, grande diversité de légumes et fruits. Le prix des œufs a marqué une baisse notable. On les payait de 2 fr. 50 à 2 fr. 80 la douzaine.

**Exposition de jeunes volailles de la Suisse romande, à Re-nens.** — M. Felder Joseph a obtenu un premier prix de collection et 3 prix de Championnat pour ses *Rhodes-Island américaines*.

Nos sincères félicitations.

**Dans nos sociétés.** — On nous écrit :

La *Cœcilia*, chœur de dames, organise pour dimanche 10 janvier, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, une soirée familière agrémentée de chœurs d'ensemble et d'une charmante comédie en deux actes : *L'idée de Patapon*. Les lotos sont nombreux très nombreux, trop nombreux, il est vrai; mais comment ne pas prêter notre appui à cette société qui a su, en dépit de nombreuses difficultés, mettre en honneur chez nous le costume fribourgeois, trop délaissé, hélas! Une fois de plus, soyons solidaires: soutenons le plus possible nos sociétés locales; témoignons leur notre intérêt en répondant à l'appel qu'elles nous adressent.

Donc, rendons-nous dimanche soir à l'Hôtel de Ville. Nous en serons récompensés, car la soirée promet d'être très agréable. La *Cœcilia* s'est toujours distinguée par son riche pavillon de lots et la comédie pourra contenter les plus difficiles.

**Soirée familière.** — Il faut toujours soutenir les institutions ayant un but philanthropique. Cela est un principe humain au premier chef qu'il faut encourager en toutes occasions. La Société italienne de secours mutuels de la Gruyère est une société qui met en honneur le beau principe de la mutualité; les amis de cette noble cause auront dimanche l'occasion de lui témoigner leur sympathie et leur appui, puis-

que nos mutualistes italiens organisent pour ce jour une soirée familière-loto. Le bénéfice sera affecté en entier aux familles de membres malades tombés dans le besoin. Est-il œuvre plus méritoire?

**Broc.** — La Société de chant *L'Harmonie* de Broc ne tient pas à perdre son excellente réputation. Toujours active, elle se présentera très honorablement dimanche sur la scène locale pour offrir un excellent programme. Citons, de celui-ci, trois beaux chœurs des meilleurs auteurs, dont l'interprétation impeccable fera les délices de l'oreille.

La seconde partie comprend une comédie musicale de Jean Clerc et Emile Lauber, — auteurs avantageusement connus, — intitulée *Les Lauriers sont coupés*. On nous dit le plus grand bien de cette œuvre. Le succès certain qu'elle obtiendra dimanche en sera une confirmation.

**Représentations théâtrales.** — La vaillante société de chant qu'est la *Cécilienne* du joli village d'Estavannens, paisiblement assis au pied de la montagne, a profité des longues soirées d'hiver pour préparer une belle séance théâtrale qui sera donnée les dimanches 10 et 17 janvier, en matinée et en soirée.

A cet effet, les excellents acteurs amateurs d'Estavannens ont fait choix de deux belles pièces. Nous nous bornerons à en citer les titres et les noms des auteurs, certains en cela de leur garantir le succès. Nommons d'abord *Chantepie*, magnifique drame en trois actes, tiré de la « Femme blanche des Marais » de l'illustre écrivain Paul Féval, et, pour terminer, la charmante comédie en 2 actes : *Les cent mille francs de Corniquet*, par H. Denizot.

N'y a-t-il pas là matière à fournir un beau programme théâtral qui assurera quelques heures de vrai délassement?

Qu'on retienne donc les dates des 10 et 17 courant et qu'on les réserve pour une promenade à Estavannens, toujours jolie.

**Le Cinéma du Closeau** passe cette semaine une reprise sensationnelle qui est celle de *Robin des Bois*, avec Douglas Fairbanks. Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de ce film, qu'il suffit de rappeler que c'est une vivante et merveilleuse imagerie de l'histoire qui à tous nous est sympathique, et où le grand Douglas brille plus que jamais par toutes ses qualités de verve, d'entrain et de franche jeunesse. C'est un très beau film qu'il faut revoir et revoir encore. Il est toujours nouveau et toujours merveilleux.

**La Closerie des Genêts.** — C'est l'histoire profondément touchante d'un enfant de l'amour. Le succès de ce film a placé la marque Aubert au premier rang des éditeurs mondiaux. Ce serait déflorer cette œuvre si belle que de vouloir la dépeindre. Ce sera un régal pour les clients du *Cinéma Lux*.

**SOCIÉTÉS LOCALES**

**CLUB MONTAGNARD : Vendredi soir, à 8 h. 1/2 :** Assemblée à l'HOTEL DE L'UNION, Courses et divers.

†  
Monsieur et Madame Albert BÆRISWYL-STREBEL et leur fils Xavier, à Bulle; Mademoiselle Bertha BÆRISWYL, à Bulle; Mademoiselle Marie-Louise BÆRISWYL, à Bulle; Mademoiselle Reine BÆRISWYL, à Bâle; Monsieur Jean BÆRISWYL, au Collège Mariahilf, à Schwytz; Monsieur Fritz ZAPP et famille, à Bulle; Monsieur Joseph ZAPP et famille, à Posieux; Monsieur Félix ZAPP et famille, à Tanninges (Haute-Savoie); Madame GANTY-BÆRISWYL-DELACOMBAZ et son fils Fernand, à Lausanne; les familles ZAPP, à Hauteville; CASTELLA-FAVRE, chef de gare, à Romont; Madame Vve Louis PASQUIER et famille, à Bulle; Madame MARTIN-GENOUD et famille, à Bulle; Madame et Monsieur RITTNER-MARTIN, à Bulle; les enfants MORA, au Pasquier, Genève et à l'étranger; Madame SCHULER von HOSPENTHAL et famille, à Lauwerz; Madame et Monsieur A. HORAT von HOSPENTHAL, à Schwytz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME  
**Veuve Marie BÆRISWYL**  
née ZAPP

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle sœur, tante, nièce et cousine, décédée le 5 janvier, à l'âge de 61 ans, après une courte maladie chrétiennement supportée et munie des secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, ce matin, vendredi 8 janvier, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**ON DEMANDE**

à la campagne un jeune homme de 16 à 18 ans; entrée à convenir.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7010 B.

**La Société des Cafetiers**

(Section de la Gruyère)

a le regret de faire part du décès de

**Madame Veuve BÆRISWYL**

Café Gruyérien, à Bulle.

L'ensevelissement a eu lieu ce matin.

†  
Madame Veuve MORAND-PILLET et ses enfants, Léonie, Casimir, Fernand et Paul, à La Tour-de-Trême; Mademoiselle Simone DUPASQUIER, à La Tour; les familles MORAND, à La Tour-de-Trême; Epagny, Berne, Vevey, Lausanne, Vugelles; les familles PILLET, à La Tour-de-Trême et MONNEY-PILLET, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Henri MORAND**

leur cher et regretté fils, frère, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection après une courte et cruelle maladie, le 7 janvier, à l'âge de 81 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à La Tour-de-Trême, dimanche le 10 janvier, à 2 h. 1/2.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Chorale et la Société de chant religieux de **La Tour-de-Trême** ont le profond regret de faire part à leurs membres du décès de

**Monsieur Henri MORAND**

Membre du Comité de la Chorale.

Membre actif de la Société de chant religieux.

Les funérailles auront lieu à La Tour-de-Trême, dimanche 10 janvier 1926, à 14 h. 30.

La Société de Musique de La Tour-de-Trême a le vif regret de faire part du décès de

**Monsieur Henri MORAND**

Membre fondateur et dévoué caissier de la Société.

L'ensevelissement aura lieu à La Tour, dimanche, à 2 1/2 heures.

**Cinéma Lux**  
SAMEDI à 8 1/4 h. — DIMANCHE, 3 et 8 1/4 h.  
Programme de 1<sup>re</sup> valeur.  
**DOCUMENTAIRE**  
**Pund fait un héritage**  
Fou-Rire en 2 parties.  
**La Closerie des Genêts**  
Grand drame pathétique en 7 parties.  
C'est un film français très fin et très émouvant.

DIMANCHE 10 JANVIER, à 8 1/4 heures, dans la Grande salle de l'Hôtel de l'Écu, Bulle

**Soirée familière-Concert**

organisée par la Société italienne de Secours mutuels.  
Nombreux et beaux lots. **MAGNIFIQUE SURPRISE.**  
— ORCHESTRE BABY —

**BROC -- Hôtel de Ville -- BROC**

Dimanche 10 janvier, en soirée seulement;  
Dimanche 17 janvier, en matinée et soirée.  
Bureau: 2 h. 30 et 7 h. 30. Rideau: 3 h. et 8 h.

**Concert Annuel**

de la **Société de Chant „L'Harmonie“ de Broc.**  
Direction: J. CORBOZ.

Au Programme: **CONCERT.**  
Entr'acte: 10 minutes.

**Les Lauriers sont coupés**

Comédie musicale en 3 actes, de Jean CLERC et Emile LAUBER.  
PRIX DES PLACES: Réservées, 2 fr. 20; Premières, 1.60; Secondes, 1.10.  
— Défense de fumer. —

**Vente de domaine.**

Le soussigné exposera en mises publiques libres, qui auront lieu à son domicile, le 25 janvier, dès 1 heure après midi, son **DOMAINE**, de la contenance de 14 poses en foin et regain de première qualité avec bâtiment en bon état, comprenant maison d'habitation, grange à pont, écurie et remise, le tout situé en Chamufens. — Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire, **Alexis DEY, à Marsens.**

**A vendre**

de suite une certaine quantité de **meubles**  
S'adresser à **CURRAT, menuisier, RIAZ.**

**A louer**

jolie chambre meublée ou non chauffable et indépendante.  
S'adresser chez **J. FRIOD, LA TOUR.**

**Jeune homme** connaissant le métier **cherche place d'aide-fromager.**

S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7009 B.

**Mises de fleuries.**

La **Société des Communs des Sciernes d'Albeuve** exposera en location par voie de mises publiques, la 1<sup>re</sup> fleurie de la **gîte des Plançaulles**.  
La mise aura lieu **lundi 18 janvier, à 14 h., à la pinte de Lys, au dit lieu.** 59

**A LOUER**

de suite un appartement de 4 pièces et dépendances, bien situé au soleil.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 37 B.

**Révocation de mise**

La mise en vente de maison, fixée sur le **lundi 11 janvier, n'aura pas lieu.**  
**Louis ROULLER, Vuadens.**

**Cinéma du Closeau**

**REPRISE SENSATIONNELLE**  
Pour satisfaire à un désir général  
**VENDREDI et SAMEDI, à 8 1/4 heures**  
**DIMANCHE, à 3 h. et 8 1/4 h.**

**Robin des Bois**  
avec **Douglas Fairbanks.**

Il est prudent de retenir ses places.

DIMANCHE 10 JANVIER, à 8 1/4 heures, dans la Grande salle de l'Hôtel de Ville, Bulle

**Soirée familière**

organisée par le **CHŒUR DE DAMES « LA CÆCILIA ».**  
Beau pavillon de prix.

Le loto sera agrémenté par deux chœurs d'ensemble et une charmante comédie en 2 actes: **L'IDÉE DE PATAPON.**

**ESTAVANNENS**

**Représentations Théâtrales**

données par la Société de Chant **„CÉCILIANNE“**  
**les dimanches 10 et 17 janvier**  
Matinées: Bureau 2 h. Soirées: Bureau 7 h. 30  
Rideau 2 h. 30 Rideau 8 h.

**CHANTEPIE**

Drame en 3 actes,  
tiré de la *Femme Blanche des Marais*, de Paul Féval.  
**Les cent mille francs de Corniquet**  
Comédie en 2 actes, par H. Denizot

**PRIX DES PLACES:**  
Réservées, 2 fr.; Premières, 1 fr. 50; Secondes, 1 fr.; enfants, 50 cts.  
Défense de fumer dans la salle.

out pour recevoir s'avance avec sa rebondis et ses ais il a beau ré-irraie pas les en-eux poussent la chanter ou réciter à ce bonhomme os sans vieillir et

lande » disent les le fut, Dieu, que ! que de gaieté r tous!

l'éteint, Chalande is de Genève em- air de cette bonne r certain de Cha- de Saint-Nicolas.

**CRE**

t au milieu d'une lieu ce matin dame Vve Marie s annoncé le décès

mois-ci que M<sup>me</sup> our de perdre son rs directeur du

époque, la dé- puis six ans, le ent café Duvil- t Crédit Gruyé- t et privée de son ée de ce courage amour maternel, e à son savoir- surer la desser- . Beaucoup de pagnie, connais- qu'était M<sup>me</sup> Bac- de sa mort si é une émotion s ceux qui ont

s siens qui vien- dont le dévoue- ornes. Que nos ur eux un baume e leur cause ce e nous agréer nos

e a fondé les plus une mère une r. C'est pourtant ire dans l'hono- Vve Marie Mo- e-Trême. Après ble maladie, la ms sa trente- s et frère qu'était homme sympa- connu que des

oire de ce jeune bel élogé à ses ail. Au milieu s, Henri Morand me,

bne à relever défunt était nû que et du chant; le et de la So- il était un des nouvelle et vail- de La Tour-de-

Morand restera s ceux qui le

Morand, à ses es parentes, nos oléances émues.

s C. F. F. — tis pour le ser- és au printemps ission sont: Na- avril 1926: 17 à particulier ouïe, ormaux. Bonne e deux langues ndidats devront ue. Ils devront d'ici au 15 jan- ions d'arrondis- e ou Zurich, par nt brièvement y joindre leurs leur acte d'ori- mœurs et tous ires pour don- leur instruction rnières.

— Foire assez de l'importance ette journée. La

FRUILLÉTON DE « LA GRUYÈRE »

## Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN

C'était un yacht de plaisance assez grand; sa coque avait porté sur un des nombreux récifs disséminés dans ces parages.

Il était effroyablement éventré. En cinq minutes, la mer l'avait envahi, et il avait commencé à sombrer presque aussitôt, puis s'était couché ensuite sur le flanc, arrêté, comme soutenu, par les écueils sous-marins.

Les passagers s'étaient embarqués à la hâte, et sans ordre, dans l'un des canots du bord; mais, complètement affolés par les cris des femmes et des enfants, en proie à une terreur panique, ils semblaient voués à une mort presque inévitable.

Comme Pierre et son compagnon abordaient le yacht, ils purent apercevoir l'embarcation surchargée qui s'éloignait en bondissant à la crête des vagues.

— Trop tard! s'écria Pierre Leguen, ils sont perdus!

A plusieurs reprises, ils entendirent des cris déchirants traverser l'espace et leurs rudes âmes s'émuèrent de cette détresse affreuse.

Hélas! aucun de ceux qui s'éloignaient ainsi, à travers les ténèbres épaisses de

cette épouvantable nuit, ne reverrait sans doute le jour suivant...

— Impossible de les rejoindre, cria Pierre au milieu du fracas de la tempête, ils sont déjà trop loin et ne gouvernent pas.

— Souhaitons à ces malheureux d'arriver sains et saufs, répartit Louis tristement. Quant à nous, rentrons, il ne nous reste plus rien à faire ici.

Mais au dernier moment un scrupule parut arrêter les courageux sauveteurs.

Ne restait-il vraiment personne à bord? Leur devoir n'était-il pas de s'en assurer?... Louis fit cette observation très simple:

— Si nous visitons le navire?

— Pourquoi pas? répliqua sans hésitation le gardien-chef. Lance le grappin et abordons!

Le jeune homme obéit aussitôt et lorsque le canot fut solidement amarré au bâtiment échoué, les deux hommes se hissèrent à bord, non sans efforts, mais avec une vigueur et une adresse remarquables.

Leurs recherches commencèrent ensuite, malgré l'obscurité profonde.

Recherches vaines, inutiles; il ne restait plus personne!...

Tout à coup, Pierre se dressa stupéfait, il venait d'entendre là, près de lui, comme un faible gémissement.

C'était du côté des cabines supérieures qui avaient été, en partie, épargnées par l'engloutissement.

Le courageux sauveteur s'avança, les bras en avant, au risque de se heurter cent

fois, puis entrant dans l'eau jusqu'aux genoux, il disparut dans l'entrepont.

Quelques instants plus tard, il remontait tout ruisselant, portant avec des précautions infinies un fardeau dont Louis ne put distinguer d'abord les formes précises.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il surpris.

— Un enfant.

— Vivant?

— Je le crois.

— Pauvre petit, on l'a donc abandonné?

— Peut-être? En tout cas, nous le sauverons, Louis!

Il faut retourner au phare sans plus tarder.

Pauvre gas! fit-il encore en considérant l'enfant avec une pitié émue, tu n'as sans doute plus de mère à c't'heure!...

Puis les deux hommes se mirent en devoir de se rembarquer sur le champ.

Tâche périlleuse, hérissée de difficultés! Ils y réussirent cependant, et recommencèrent à lutter contre le furieux Océan déchaîné.

Pierre avait repris la barre, il décuplait ses forces pour la maintenir d'une main dans la bonne direction, tandis que de l'autre il soutenait contre sa poitrine l'enfant soigneusement enveloppé.

D'énormes paquets de mer embarquaient à chaque instant, menaçant d'enlever les deux sauveteurs.

Deux fois, Pierre fut renversé violemment au fond du canot, tremblant pour le petit être qu'il protégeait de son mieux.

Enfin les deux hommes, harassés, brisés de fatigue, réussirent à aborder.

Lorsqu'ils eurent posé le pied sur la première marche de l'escalier qui conduisait au phare, Pierre Leguen laissa s'exhaler un soupir de soulagement.

Désormais, l'enfant était sauvé!...

Peu d'instants après, les deux compagnons pénétraient dans la salle basse du phare.

Ils y trouvèrent Yvonne Leguen qui les attendait, l'âme anxieuse.

Lorsqu'elle les vit entrer, elle se releva d'un bond, et, la voix étranglée par l'émotion, par la joie, les yeux pleins de larmes, elle se jeta dans les bras de son mari.

— Pierre! oh! mon cher Pierre, t'y'la donc revenu!

Le gardien-chef s'empressa de déposer son précieux fardeau sur la table.

Puis très ému, incapable d'articuler une parole, il pressa contre son cœur sa vaillante et dévouée compagne.

Dans cette étreinte muette, ces deux âmes d'élite se confondirent en un rude baiser qui valait mieux que toutes phrases.

Mais Pierre se dégagea doucement et, montrant à Yvonne l'enfant que celle-ci n'avait pas encore aperçu dans son trouble:

— Pensons à celui-ci, femme, dit-il, c'est le seul que nous ayons sauvé!

— Ah! s'écria Yvonne, avec un accent de profonde commisération, un enfant!

Pauvre innocent, comment a-t-il échappé à la mort?

(A suivre.)

### Bonjour!

Est-ce que vous connaissez la meilleure boisson pour le déjeuner? C'est le café de Malt Kathreiner-Kneipp qui ne devrait manquer sur aucune table.



à base de quinquina, est d'une efficacité sans rivale pour calmer et fortifier les nerfs, ramener l'appétit, régulariser la digestion, ranimer la vigueur corporelle et intellectuelle.

Flacon: 3.75; double flacon (très avantageux): 6.25. — En vente dans les pharmacies. —

### Vous épargnez une fortune

en employant nos „Putz-Gorge“ contre la toux et les maux de gorge. Demandez spécialement nos Putz-Gorge seuls véritables, portant le nom sur chaque pastille et n'acceptez aucune contrefaçon.

Seuls fabricants:

KLAMETH & Co, BERNE.

### Vente d'un domaine à Porsel.

M. Conrad BOSCHUNG, à Puidoux, offre à vendre, de gré à gré, le domaine qu'il possède à Porsel, appelé « Champ Diguez », comprenant maison d'habitation (5 chambres) grange, écurie, et terrain attenant, de la contenance de 7 poses.

Bâtiment complètement remis à neuf. Eau intarissable. Electricité. Beau verger. Terrain entièrement de 1<sup>re</sup> qualité. Entrée à volonté.

Pour visiter, s'adresser à M. Emile MONNEY, aux « Planches », à Porsel et faire offres au soussigné qui renseignera. Châtel-St-Denis, le 5 janvier 1926.

P 10.051 F.

Aug. CHAPERON, huisier.

### Vente d'immeubles.

Le soussigné exposera en mise publique, le lundi 11 janvier 1926, à 2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Vuadens, l'immeuble qu'il possède au centre du village, soit maison d'habitation neuve, comprenant rez-de-chaussée avec un étage, facilité d'y ouvrir un magasin d'épicerie ou autres. Situation exceptionnelle, beau et grand jardin autour du bâtiment de la contenance de 421 m.<sup>2</sup>

Pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire.

ROUILLER Louis, Vuadens.

### Agriculteurs, Syndicats, utilisez les Engrais de Martigny

Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez l'Industrie Nationale.

Superphosphates. - Phosphates. - Engrais universels au sulfate d'urée.

Agent direct: M. Eug. CROTTI, à Bulle et si vous n'avez pas de fournisseur à proximité, adressez-vous directement à l'Usine à Martigny.

### CERCUEILS et GOURONNES

Widmer & Blain

Ameublements, BULLE

rue de Vevey - Tél. 149

avisent le public qu'ils ont

créé un dépôt de cercueils et gouronnes.

Agents des Pompes Funèbres Générales de Lausanne et de Fribourg.

### RIDEAUX

genres modernes: Brise-bise, Vitrages, Draperies

Couvre-lits, etc.

CANTONNIÈRES

Echantillons par retour du courrier.

Fabrique de Rideaux

H. Mettler, Hérisau 327

### Fumeurs de pipe

sachant apprécier le meilleur démandez chez votre fournisseur le tabac

### Cornetto

Manufacture de tabacs

Wiedmer fils SA Wasen/4

(Suisse)

### Mises publiques.

Mardi 12 janvier, dès 10 h. du matin, au domicile de Schouway Joseph, à Hauteville, on vendra: bois pour le potager, fagots, 4 lits, 3 garde-robes, 1 potager, batterie de cuisine, char à bras et d'autres objets trop longs à détailler.

### Achat de bois de feu.

La Société des Producteurs de lait de Bulle met en soumission la fourniture de 50 stères de foyard. Faire les offres avec indication du prix par stère se trouvant à port de char et par stère rendu à Bulle.

S'adresser à M. Joseph Pasquier, Café du Commerce, Bulle.

### TRAVAUX d'IMPRESSION

EN TOUS GENRES Imprimerie du journal.

### On cherche à louer

en ville, pour de suite ou date à convenir un appartement

de 3 chambres et cuisine.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 25 B.



avec les 3 sapins

contre LA TOUX

l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès

depuis plus de 7000 attestations

de 30 ans. Paquets à 30 et 60 cts. boîte à 1 fr. En vente chez:

BULLE: Droguerie Dubas.

CERNIAT: Pierre Andrey-Charrière, négociant.

BROC: Ad. Enderli, Epicer.

G. Dématraz.

SORENS: Alfred Wolf.

GUMEFENS: Jules Fragnière, Epicerie.

MORLON: Lucie Grandjean, Epicerie,

et dans les pharmacies et drogueries où les affiches sont apposées.

### A VENDRE

### Bois de charronage

sec, de toute longueur et épaisseurs.

S'adresser à Louis DUCRET Entrepreneur, RIAZ.

On demande dans une bonne

laiterie du département du Doubs, un jeune

homme fort et robuste, d'une vingtaine d'années, comme

aide-fromager.

Bon gage. Pour renseignements s'adresser à Buhler Auguste,

boulangier, Pringy.

Le soussigné informe le public qu'il se charge de tous travaux

de réparations concernant son état de

TAPISSIER

à prix modérés.

Se rend à domicile.

Se recommande: TINGUELY Ad.

Chemin des Colombettes, VUADENS

T. S. F.

APPAREILS et ACCESSOIRES

INSTALLATIONS

Catalogues et devis sur demande.

Prix sans concurrence.

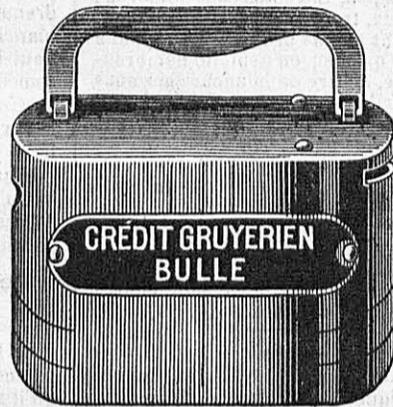
Ern. GOBET, technicien Vaulruz.

Petite famille CHERCHE

jeune fille

sérieuse et bien recommandée pour s'occuper de 2 enfants et du service des chambres. Préférence sera donnée à personne sachant bien coudre.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 15 B.



PARENTS,

Favorisez le goût de l'Épargne chez vos enfants en leur procurant un

### Coffret-tirelire du CRÉDIT GRUYÉRIEN

délivré sur demande et gratuitement chaque porteur de carnet d'Épargne ayant Fr. 5.— d'avoir minimum. 308

### LACTINA SUISSE PANGHAUD

Marque "ANCRE"

depuis 1880

la meilleure farine

pour l'élevage des

veaux et porcelets.

Kg.	Fr.	Lait Lact.
5	4.50	80 l.
10	8.75	160 l.
25	21.—	400 l.
50	41.—	800 l.

Bulle: Eug. CROTTI, grains; SYNDICAT AGRICOLE;

Gruyères: A. BOVET-JAQUET, négt;

Vaulruz: Léon SEYDOUX, négt;

Albeuve: « Société Concordia »;

Semsales: A. GRANDJEAN, boulangier;

Grandvillard: H. TORNARE, boul.



EN VENTE chez:

Bulle: Eug. CROTTI, grains; SYNDICAT AGRICOLE;

Gruyères: A. BOVET-JAQUET, négt;

Vaulruz: Léon SEYDOUX, négt;

Albeuve: « Société Concordia »;

Semsales: A. GRANDJEAN, boulangier;

Grandvillard: H. TORNARE, boul.

### Jeune homme

habitant Bulle pourrait entrer

en apprentissage

dans un commerce de la

place.

Faites offres, par écrit, sous

N° 38 B. à Publicitas, Bulle.

PERDU

entre Hauteville et Botterens,

vers le 15 décembre.

un colis

de 15 m. de toile pr chemises. Le rapporter contre récompense à M. Jean MAGNIN, Hauteville.

A VENDRE

4000 pieds de foin et regain

chez M. Auguste RUFFIEUX, BROC.

### Clous

pour souliers

de touristes

de travail

de ville.

Protecteurs pr semelles

Crampons pour bûcherons

Nouveaux prix spéciaux

pour revendeurs et cordonniers

E. MORARD

Fers et Quincallerie.



43 Bibliothéque  
45<sup>me</sup> A  
ABO  
Suisse  
Etranger  
pay  
Prix du  
On s  
bu  
moyenn  
Tra  
Il exist  
le grec p  
drait la g  
hommes  
par leur  
qu'avec  
Ah! com  
sociale l  
si chacu  
je l'accor  
rait d'en  
de méco  
crises so  
rait com  
Le tra  
me la se  
tenses  
adonne  
ait la  
perfection  
Pourq  
le trava  
qu'il y a  
c'est sur  
leurs on  
leur vie,  
dant ni  
C'est i  
cation. C  
goût d  
prises n  
qu'il peu  
tés. Ave  
exercer  
rez: Le  
mais un  
distracti  
n'accept  
il ne s'a  
clave de  
sans av  
Ne le  
vous bie  
vous de  
monde.  
vous. Sa  
son trav  
tiers des  
lade, ju  
volontie  
une vol  
On en  
vit dans  
tions qu  
sances h  
la vie a  
constam  
beauté,  
et plus  
dans l'é  
qui sou  
journal  
idéaux,  
pouvoir  
imposer  
Mais  
l'ébénis  
plus hur  
dans la  
est fier  
faire, à  
rliable c  
Tout  
titude, c  
avons e  
travail  
Si les ci  
à embr  
conscier